

Convention collective de la Production cinématographique et de films publicitaires

BRANCHE SON

**INSTITUER UN POSTE DE DEUXIÈME ASSISTANT SON DANS LE TEXTE DE LA
CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE :**

**Malgré notre pétition qui a recueilli 600 signatures,
les Syndicats de Producteurs tergiversent...
Notre mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier**

**La pétition lancée parmi les techniciens de la branche son a recueilli
600 signatures.**

**Quelques uns des signataires sont allés les remettre à chacun des trois
Syndicats de producteurs, UPC, API, SPI, en main propre courant mai,
accompagnées d'une lettre dont copie en suivant :**

Paris, le 12 mai 2021

Mesdames les Présidentes, Monsieur le Président,

Nous sommes venus vous déposer la copie des 582 pétitions signées par les
techniciennes et les techniciens de la branche son :

- par laquelle nous demandons que soit institué le titre de fonction de 2ème assistant
opérateur du son cinéma dans le Titre II de la Convention Collective Nationale de
la production Cinématographique et de Films Publicitaires,
- fonction qui existait sous l'appellation « *assistant du son* » dans la convention de
1950,
- fonction qui a été proposée sous l'appellation « *deuxième assistant du son cinéma* » lors
des discussions préparatoires à la signature de la convention cinéma actuelle.

En votre qualité professionnelle de producteur, vous savez pertinemment que cette
demande est, non seulement légitime, mais correspond à l'organisation et à la
hiérarchie indispensable au bon fonctionnement du département son sur les
tournages de films.

Nous voulons croire que, dans l'intérêt de la production des films, vous approuverez
notre demande lors de la réunion de la commission mixte paritaire du 28 mai 2021.

Veillez agréer...

**Après les réunions de la Commission Mixte
qui se sont tenues le vendredi 28 mai et le vendredi 25 juin 2021**

Certes, comme nous l'avons précisé lors de nos derniers compte-rendus, au vu de la mobilisation, les Syndicats de producteurs ont accepté d'ouvrir une négociation visant à instituer un poste de deuxième assistant son dans la liste des titres de fonction du Titre II.

Cependant, pour l'heure, ils tergiversent, reportant la négociation du texte de la proposition d'Avenant du SNTPCT.

Restons unis et mobilisés pour la suite de notre action.

À suivre.

La branche Son du SNTPCT

Paris, le 25 juillet 2021
